



Confédération Générale
du Travail FORCE OUVRIERE

SMeδEN FO

Syndicat des médecins de l'Éducation Nationale
6/8 rue Gaston Lauriau
95513 Montreuil CEDEX

A
Monsieur Olivier NOBLECOURT
Directeur de Cabinet
de Madame la Ministre de l'Éducation nationale
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Montreuil, le 25 novembre 2016

Monsieur le directeur de Cabinet,

Nous vous interpellons une nouvelle fois sur la situation catastrophique faite aux médecins de l'Éducation Nationale.

En effet, malgré la petite revalorisation indemnitaire accordée en fin d'année 2015 dans le cadre de la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP), aucune avancée n'a été constatée au niveau des effectifs.

Les engagements pris tant au niveau de l'ouverture des négociations salariales qu'au niveau du taux de promotion promu-promouvable n'ont pas été tenus.

Or, vous évoquez cette question dans un récent courrier aux Recteurs en affirmant votre intention de continuer « à œuvrer pour assurer une meilleure couverture des emplois de médecins, notamment en renforçant leur attractivité. »

Le SmedEN-FO demande donc à être reçu le plus rapidement possible pour évoquer la situation et commencer l'ouverture de négociation salariale.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma respectueuse considération.

Christophe DECOKER
Secrétaire général